



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *(ENGLISH BELOW)*

Assemblée générale annuelle en vidéoconférence

Edmonton, 8 mai 2020 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) vous convie à son assemblée générale annuelle le vendredi 29 mai à 17h. L'ordre du jour proposé pour cette assemblée est jointe en annexe. Pour y participer en tant que membre ou observateur/observatrice, vous devez vous inscrire d'avance en vous rendant d'abord à la page d'accueil de notre site Web www.ajefa.ca

L'AJEFA devait souligner son 30e anniversaire lors de son banquet le 29 mai. Toutefois, les contraintes imposées par la pandémie entraînent l'annulation de cette rencontre annuelle. Par contre, l'AJEFA en profitera pour célébrer ses réalisations par les photos et textes de son rapport annuel et pour annoncer son nouveau site Web qui inclut un répertoire des membres qui ont choisi de faire connaître leurs services sous l'onglet « Trouver un avocat ».

Juste avant l'assemblée annuelle, c'est-à-dire à 16h le 29 mai, l'AJEFA offrira une formation destinée aux juristes : « Pratiquer le droit dans un monde virtuel », formation co-animée par deux avocats albertains.



Maitre Martine Boucher est présidente du Comité du barreau canadien sur l'avenir du droit (CBA Legal Futures Initiative). Elle a fondé le cabinet Simplex Legal en 2009 afin de fournir des services juridiques de façon innovatrice à l'ensemble des entreprises au Canada.

Maitre Jean-Philippe Couture pratique le droit corporatif et fiscal à Calgary en plus d'avoir fondé la firme Ingenio Solutions en 2018 afin de développer des solutions technologiques pour la pratique du droit des affaires. Il est également membre du comité CBA Legal Futures Initiative.



Tous les membres du public peuvent s'inscrire au webinaire et à l'assemblée générale annuelle en consultant la page d'accueil du site Web www.ajefa.ca

– 30 –

Source : Denise Lavallée, directrice générale
780 450-2443, poste 102 direction@ajefa.ca



For immediate release

MEDIA RELEASE

Annual general meeting by Video Conferencing

Edmonton, May 8, 2020 - The Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA – French-speaking Legal Professionals Association of Alberta) invites you to its annual general meeting on Friday, May 29 at 5:00 p.m. The proposed agenda for this meeting is attached. To participate as a member or observer, you must register in advance by first visiting our website's home page: www.ajeфа.ca.

The AJEFA was to mark its 30th anniversary at its banquet on May 29. However, the constraints imposed by the pandemic has led to the cancellation of this annual meeting. On the other hand, AJEFA will take the opportunity to celebrate its achievements by posting photos and texts of its annual report and by announcing its new website which includes a directory of members who have chosen to publicize their services under the "Trouver un avocat" page.

Prior to the annual meeting, at 4:00 pm on May 29, the AJEFA will offer a webinar on the following topic: "Practicing law in a virtual world". This presentation will be co-facilitated by two Alberta lawyers.



Martine Boucher is Chair of the CBA Legal Futures Initiative committee. She founded Simplex Legal in 2009 to provide innovative legal services to all businesses in Canada.

Jean-Philippe Couture practices corporate and tax law in Calgary in addition to having founded the firm Ingenio Solutions in 2018 to develop technological solutions for the practice of business law. He is also a member of the CBA Legal Futures Initiative committee.



All members of the public can register for the webinar and annual general meeting by visiting our website's home page: www.ajeфа.ca.

– 30 –



Assemblée générale annuelle (AGA) 2020 de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta

Ordre du jour

Date : Vendredi, 29 mai 2020
Heure : 17 h
Lieu : Vidéoconférence Zoom – lien pour s'inscrire au www.ajefa.ca

1. Mot de bienvenue de la présidence
2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 31 mai 2019
6. Présentation du rapport annuel de la présidence
7. Présentation des états financiers
8. Nomination d'une firme de vérification comptable pour 2020-2021
9. Élection d'une présidence d'élection
10. Élection du conseil d'administration pour 2020-2021
 - a) Rapport du comité de nomination
 - b) Postes à élire : Présidence, Vice-présidence, Secrétaire-trésorier, Administrateurs/administratrices (3 à 7)
11. Varia
12. Remerciements et levée de l'assemblée